

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE921

présenté par  
M. Giraud

-----

### ARTICLE 12

A la deuxième phrase de l'alinéa 7, après le mot :

"avis",

insérer le mot :

« conforme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de rendre conforme l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour tous les documents et projets d'aménagement et d'urbanisme (PLU, PLUi et SCoT).